

---

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**LE LUNDI 8 AVRIL 2019 - 19 HEURES**

---

### **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le 8 avril 2019 à 19 h, à la salle des délibérations de la cour municipale, au 777, rue Laurier, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Diane Lavoie, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 5 avril 2019, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

- Madame Diane Lavoie, mairesse
- Madame la conseillère Louise Allie, district 1
- Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
- Madame la conseillère Odette Martin, district 3
- Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
- Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
- Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
- Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
- Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présents :

- Madame Martine Vallières, directrice générale
- Monsieur Alexandre Doucet-McDonald, greffier

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h;

Madame la mairesse ouvre la séance.

**2019-04-175**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;  
APPUYÉ par Madame la conseillère Odette Martin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**2019-04-176**

**3. DIRECTION DES FINANCES – SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – TECHNICIEN EN INFORMATIQUE – EMBAUCHE**

---

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret;  
APPUYÉ par Madame la conseillère Louise Allie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'embaucher monsieur Maxime Labrecque-Raymond au poste permanent de technicien en informatique au sein du Service des technologies de l'information de la Direction des finances et ce, à compter du 23 avril 2019, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

**2019-04-177**

**4. RÈGLEMENT 1759-00-2019 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 905 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 280 000 \$ POUR L'ACQUISITION DU LOT 6 219 549 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VERCHÈRES – ADOPTION – DATE DE CONSULTATION PAR VOIE DE REGISTRE**

---

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;  
APPUYÉ par Madame la conseillère Louise Allie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'adopter le *Règlement 1759-00-2019 décrétant une dépense de 1 905 000 \$ et un emprunt de 1 280 000 \$ pour l'acquisition du lot 6 219 549 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères.*

Les journées de consultation par voie de registre pour ce règlement se tiendront les 15, 16 et 17 avril 2019.

**2019-04-178**

**5. RÈGLEMENT 1759-00-2019 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 905 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 280 000 \$ POUR L'ACQUISITION DU LOT 6 219 549 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VERCHÈRES – EMPRUNT TEMPORAIRE**

---

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;  
APPUYÉ par Madame la conseillère Louise Allie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'effectuer un ou des emprunts temporaires à une banque, une caisse populaire, une société de fiducie ou à toute institution prêteuse au meilleur taux possible, en attendant la vente des obligations ou du billet et pour les fins et conditions énumérées audit *Règlement 1759-00-2019 décrétant une dépense de 1 905 000 \$ et un emprunt de 1 280 000 \$ pour l'acquisition du lot 6 219 549 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères.*

**6. VARIA**

---

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

**2019-04-179**

**8. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 13;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Réginald Gagnon;  
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Guy Bédard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS que la séance soit close.

Fait à Beloeil, ce 8 avril 2019.

Tel que stipulé dans la *Loi sur les cités et villes*, je certifie avoir remis à la mairesse, en date du 9 avril 2019, pour approbation, le procès-verbal des actes et délibérations du conseil contenant les règlements, les résolutions, les obligations et les contrats approuvés au cours de la présente séance.

\_\_\_\_\_  
ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat  
Greffier

En vertu de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, je donne mon assentiment aux règlements et aux résolutions adoptés par le conseil au cours de cette séance ainsi qu'aux obligations et contrats qu'il a approuvés et dont fait état ce procès-verbal.

Signé à Beloeil, ce \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
DIANE LAVOIE, mairesse

Ce procès-verbal a été approuvé à la séance ordinaire du conseil de cette ville le 23 avril 2019.

\_\_\_\_\_  
DIANE LAVOIE, mairesse  
Président d'assemblée

\_\_\_\_\_  
ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, greffier